

Bibliothèques municipales - Acquisition d'un livre d'heures du XV^{ème} siècle

M. l'Adjoint DAHOUI, Rapporteur : La Ville de Besançon a acquis en décembre 2009 en vente publique à Paris, un manuscrit médiéval réalisé vers 1470 dans un atelier bisontin pour un personnage non identifié appartenant à la famille dauphinoise Faure de Vercors. Il s'agit d'un livre d'heures à l'usage de Rome comportant douze très belles enluminures. L'artiste qui a réalisé ces peintures est connu sous le nom du Maître de Charles de Neuchâtel. Trois autres livres de cet artiste sont conservés dans des collections publiques dont un livre d'heures à usage de Besançon à la Pierpont Morgan Library de New-York (Ms 28) et un missel à la Central Library Sir Georges Gray d'Auckland en Nouvelle-Zélande (Ms 14). La bibliothèque de Besançon conserve déjà un pontifical à l'usage de Toul réalisé pour Antoine de Neuchâtel, évêque de Toul de 1461 à 1495 (Ms 157).

Ce livre d'heures est un des rares témoignages de l'activité de cet atelier bisontin dont le spécialiste mondial des livres enluminés du XV^{ème} siècle, François Avril, reconnaît qu'il a été malheureusement peu étudié. C'est un rare témoignage de l'activité artistique régnant alors à Besançon à la fin du Moyen-Age.

L'achat a été rendu possible grâce à l'aide financière de l'Etat dans le cadre des Aides Patrimoniales d'Intérêt National (APIN) qui, sur le coût total de 41 174 €, participe pour 17 000 €. L'association des Amis et des Musées, qu'il convient ici de remercier une nouvelle fois, accorde 12 000 €. La participation de la Ville, quant à elle, s'élève exactement à 12 174 €.

La dépense est imputée au chapitre 21.321.2162.89032.45000.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire :

- à approuver le financement de cette acquisition
- à solliciter la subvention de l'Etat (Ministère de la Culture et de la Communication - Direction du Livre et de la Lecture) de 17 000 €
- à accepter la participation de l'association des Amis des Musées et des Bibliothèques d'un montant de 12 000 €.

«M. LE MAIRE : En quelques mots Yves-Michel va nous dire quel chef-d'œuvre nous allons acquérir.

M. Yves-Michel DAHOUI : Très rapidement pour vous parler de ce manuscrit qui a été réalisé vers la fin du XV^{ème} Siècle. C'est un livre d'heures, c'est-à-dire un livre de dévotion, religieux, personnel à l'usage des laïques. Ce n'était pas fait spécialement pour les religieux et ce sont des livres qui étaient commandés dans des ateliers notamment celui-là dans un atelier de Besançon ce qui est assez rare pour être signalé, on n'a pas beaucoup de réalisation de ce genre, et qui étaient illustrés par des artistes. A l'époque où ces peintures figuraient sur des livres, il n'y avait pas de supports bois comme ça a été le cas ensuite avec l'école hollandaise, etc. donc c'est une œuvre importante, même essentielle parce qu'elle a été réalisée encore une fois dans cet atelier bisontin et qu'il n'y a pas d'autres exemples ou peu d'illustrations aussi magnifiques que celle-là. Je vais vous faire circuler, ça n'a rien à voir évidemment avec l'original, deux planches qui vous donnent un peu une idée de ce qu'est cette superbe réalisation».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 18 mai 2010.